

Peut-être les intéressés parviendraient-ils à s'entendre si l'infrastructure qui rendrait la chose possible existait.

La Commission du lait et la Commission des œufs offre une certaine marge de sécurité, car le prix reçu tient compte de la production. Certains agriculteurs n'aiment pas cela, car cela limite leur production. Ils font preuve de courte vue, car si les agriculteurs produisaient deux fois plus de lait, ils feraient baisser les prix et ne réaliseraient pas en fin de compte davantage de bénéfices. S'ils veulent la sécurité, ils doivent faire des compromis. Si le gouvernement créait l'infrastructure nécessaire, je pense que nous obtiendrions l'adhésion de tous les agriculteurs du Canada.

M. Kilgour: Monsieur le Président, le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) a commencé son exposé en disant que pour le moment, ce projet de loi n'était pas très valable. Le projet de loi définit avec plus de clarté et plus de flexibilité la période d'après laquelle on calcule le prix de base d'un produit agricole. Je demande au député s'il ne voit pas là un élément valable. Deuxièmement, le projet de loi permet d'établir des périodes de base de moins d'un an mais d'au moins 90 jours. N'est-ce pas valable? Troisièmement, le projet de loi fait entrer dans la liste des produits dénommés le blé d'hiver et le blé de printemps cultivés hors de la région désignée par la Commission canadienne du blé. N'est-ce pas valable? Le projet de loi remplace en outre le terme «mouton» par «agneau et laine» dans la liste des produits dénommés. N'est-ce pas valable? Le projet de loi prévoit par ailleurs un nouveau cadre pour la conclusion d'accords fédéraux-provinciaux. Je demande au député s'il ne trouve pas l'idée valable. Le projet de loi stipule en outre que les employés de l'Office de stabilisation des prix agricoles seront nommés conformément à la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique. Le député ne trouve-t-il pas cela valable?

M. Hovdebo: Monsieur le Président, j'ai voté et j'ai travaillé en faveur de la stabilisation à tous les niveaux parce qu'elle fait du bien à un agriculteur donné à un moment donné. La mesure à l'étude vise à remédier aux chutes brutales de prix qui peuvent survenir en peu de temps. Mais comme nous ne résolvons pas le problème de l'agriculture dans son ensemble, peut-être ne faisons-nous qu'en prolonger l'agonie. Peut-être la mesure ne fait-elle qu'accorder un léger sursis à l'agriculture avant qu'elle n'aille à la ruine. Peut-être qu'il ne faudra qu'un peu plus longtemps avant que nous ne connaissions la situation qui existe au Kansas. Bientôt, près de 75 p. 100 des exploitations agricoles du Kansas appartiendront à des sociétés. Elles ne seront pas nécessairement exploitées par ces sociétés, mais elles leur appartiendront. Cela se produit aussi au Canada.

Les modifications que le député a qualifiées de valables ne sont que les bons éléments du projet de loi. Mais elles ne résolvent pas le problème fondamental de l'agriculture, pas plus que ne le font la Société du crédit agricole ou les modifications relatives aux gains en capital que le gouvernement devrait proposer, espérons-nous. Toutes ces choses auront un certain effet bénéfique, mais elles ne résolvent pas le problème fondamental de l'agriculture.

● (1600)

Dans les quatre prochaines années, le gouvernement devrait se pencher sur ce problème fondamental car l'agriculture va

souffrir bien plus encore qu'aujourd'hui. La situation à la ferme était bien meilleure il y a quatre ans qu'aujourd'hui.

M. le vice-président: Puisqu'il est 16 heures, la Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour que la Chambre passe à l'article n° 182?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES DE 1867 À 1982

ON PRÉCONISE UNE MODIFICATION VISANT À RÉFORMER LE
SÉNAT

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, on devrait modifier les Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 afin de réformer le Sénat du Canada pour assurer que ses membres soient élus par la population canadienne et que les provinces y soient représentées également, afin que le Sénat du Canada devienne un organe législatif efficace.

—Monsieur le Président, je suis très heureux de présenter cette motion.

[Traduction]

Je souhaiterais tout d'abord vous donner quelques-unes des raisons qui me poussent à présenter cette motion. Au cours de la récente campagne électorale, je pensais, en tant que spécialiste de la science politique, que la question de la réforme du Sénat était plutôt aride et poussiéreuse. Je me suis aperçu avec surprise que c'était l'une des questions qui passionnaient le plus mes électeurs au cours de l'année dernière. En fait, lors de 44 réunions publiques tenues durant la campagne pour les nominations puis la campagne électorale elle-même, la question est spontanément venue sur le tapis au moins une fois à chacune de ces réunions. C'est une question qui se pose avec force dans l'Ouest canadien.

J'ai eu l'occasion dimanche dernier de visiter Peterborough, l'une des belles villes du Canada central. J'y suis allé à l'occasion de la reconsécration du monument au Capitaine Edward Templeton Brown qui était soldat dans les Bolton's Scouts et se fit tuer à la bataille de Batoche. Il était soldat du général Middleton. On m'a demandé à l'improviste de dire quelques mots puisque le capitaine Brown avait été mon grand-oncle. J'ai essayé de dire quelques mots sur ce que pouvait représenter la bataille de Batoche pour l'Ouest canadien, dans l'optique du Canada de l'Ouest. Avec le plus de tact possible, face à l'Union Jack et aux habits rouges, j'ai essayé de montrer que le phénomène Riel et la nomination de Dumont comme général correspondaient en fait à maints égards à une réaction populaire à ce qui était perçu comme une colonisation de l'extérieur.

Il est intéressant de voir d'où commence à venir l'appui à un Sénat aux trois E. Bien que je ne sois pas certain que le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) ait totalement adopté ce principe, il semble pencher dans ce sens. Je crois que